

Conseil de quartier Mai 2003

Compte-rendu des Conseils de quartier Quartier Nord

Réunion du 5 mai 2003

Présents

Elus municipaux : Rémy LANDAIS ; Yannick TARDY ; Marc THEBAULT

Membres titulaires et membres suppléants : Gérard VAILLANT ; Caroline ROBUCHON PAIN ; Claude ALBERGE, David BRUNETEAU ; René PAPET ; Fabienne FROMILHAGUE ; Monique TROUVE ; Claude STEPHAN ; Alain KOLB ; Annick BAUDET ; Monique PETORIN ; Jean-Pierre MERIGEAUD ; Yannick PRUNIER ; Isabelle BOULIER ; Rose Marie NIETO ; Patricia FUSTER ; Alain METAYER ; Robert BOUJU ; Francis TURPEAU ; Dominique GRUGET ; Patrick LACELLERIE ; Karine RITTER ; Pascal LEFEVRE.

Agents municipaux : Lydia ZANETTE, Responsable adjointe service Concertation et Conseils de quartiers; Anne-Cécile RESCOURIO, assistante Conseils de quartiers

Excusé(e)s : Michel PAILLEY ; Marc BON ; Solange CHARLOT ; Bernard POLY ; Didier LEFEVRE ; Laurence VENEREAU ; Marc BIANCHINI

Absents : Pierre BARDY ; Liliane FRADIN ; Florent SIMONNET ; Florent SIMONNET ; André BALOGE ; Gérard BOURDET; Stéphane DELPORTE ; Jean DUPUY ; Christian MARTIN.

Fonctionnement du Conseil de quartier

Plusieurs points sont abordés quant au fonctionnement du Conseil de quartier : Les membres souhaitent plus de clarté dans la présentation des différents budgets, et qu'un bilan de satisfaction soit établi.

Réponse mairie : Ce bilan de satisfaction sera abordé au cours de l'assemblée générale de notre conseil de quartier (septembre 2003)

[Comment sont remplacés les démissionnaires ?](#)

Réponse Mairie/ Conseil de quartier : Lors de la constitution de notre conseil de quartier, une liste de 10 suppléants s'est constituée. Quand un membre démissionne, il est systématiquement remplacé par un suppléant sous réserve d'acceptation de sa part : c'est ainsi que madame ALBERGE ainsi que messieurs VAILLANT et PAPET ont intégré la liste des titulaires.

Problèmes liés aux dysfonctionnements de la MCSP

Les membres considèrent que la MCSP constitue un relais important entre les niortais et la mairie et qu'il devient urgent de trouver une solution quant à l'ouverture de la MCSP des BRIZEAUX

Réponse Mairie/ Proposition du Conseil : A ce jour il est question de déplacer la MCSP sur le quartier de Cholette, en raison de la faible fréquentation sur le site des Brizeaux.

Certains membres sont défavorables à la disparition totale de la MCSP des Brizeaux et préfèrent un panachage des 2 solutions.

Mise au vote de 3 propositions

- ouverture uniquement sur les Brizeaux
- ouverture uniquement sur Cholette
- ouverture entre Les Brizeaux/ Cholette et le Pontreau

La troisième proposition est adoptée à l'unanimité

Création d'une commission consultative de services publics : désignation d'un membre

La commission citoyenneté a acté le fait que le candidat soit le co-président du conseil de quartier ou un membre de la commission citoyenneté : Marc BIANCHINI est désigné comme représentant du quartier Nord dans cette commission

Sélection des projets prioritaires

Comme cela avait été dit lors d'un précédent conseil, le quartier Nord dispose cette année, à titre exceptionnel, de la "10ème enveloppe"

Les dépenses engagées sur cette enveloppe sont les suivantes :

- démarrage des travaux rue du Bas Surimeau : 38 000 euros
- Solde du montant des travaux : 77 000 euros
- Eclairage rue du Bas Surimeau : 3 000 euros
- Aménagement du parking des Brizeaux : 32 000 euros

Projets prioritaires :

Terrain de jeu de Surimeau : il devient urgent de préserver les habitations voisines des gênes occasionnées par les ballons. demande de pose de filets de chaque côté des buts

aire de jeux du Pontreau : le coût de la mise en place d'un portail pour éviter l'accès aux chiens s'élève à 1616,99 euros TTC

Réponse Conseil : Cette dépense est acceptée à l'unanimité

Construction de trottoirs rue des Vanelles : 29 000 euros

Réponse Conseil : Après une discussion quant à la prise en charge de ces travaux par la Ville ou le Conseil de quartier, les membres acceptent à l'unanimité que cette réalisation soit financée par le Conseil de quartier

Calendrier prévisionnel des réunions du 2ème semestre

- jeudi 4 septembre : réunion de Bureau à la MCC des Brizeaux
- jeudi 18 septembre : Assemblée Générale du Conseil de quartier, au centre de loisirs des Brizeaux (l'AG était prévue le 20 octobre cependant l'assemblée plénière devrait avoir lieu au début du mois d'octobre, d'où la nécessité d'anticiper l'assemblée générale)
- Lundi 20 octobre : Conseil de quartier à la MCC de Cholette
- Jeudi 4 décembre : Conseil de quartier au Centre de loisirs des Brizeaux

Questions diverses

- La Ville de Niort devrait être propriétaire du terrain situé rue de Cholette d'ici peu de temps. Les commissions Voirie et Environnement doivent se réunir afin de proposer des aménagements

- Aire des jeux des Sablières : demande de l'association des Trois Atouts d'installation de 2 ou 3 jeux

- Demande de la Directrice de la maison de retraite d'installation de 2 ou 3 bancs aux alentours

la commission environnement doit rencontrer la directrice de la maison de retraite pour savoir où les placer

- demande de pose de bennes à ordures (ferraille et gravats) sur Cholette et Les Brizeaux l'espace d'un week end

proposition acceptée à l'unanimité

- Aménagement du parking des Brizeaux : un comptage sera effectué dans la semaine du 12 au 16 mai 4 fois par jour pour évaluer les besoins en terme de stationnement.

L'aménagement du parking devra prévoir en plus une zone de délestage ainsi qu'un emplacement pour les bus. Une réunion devrait avoir lieu entre les différents partenaires à la fin du mois de mai.

- Demande d'intégrer un terrain de boules dans l'aménagement du parking.

- Projet d'équipement de la salle 5 du centre de loisirs des Brizeaux : Le conseil de quartier demande le chiffrage du projet avant de se prononcer sur la prise en charge.

- Projet d'aménagement du lavoir de Surimeau : présentation par pascal LEFEVRE lors du prochain Conseil de quartier

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45

Fiche de proximité demande de devis

Prochain Conseil de quartier : jeudi 19 juin à 20h30 au centre de loisirs des Brizeaux